



DIRECTION GENERALE DU RESEAU LA POSTE  
Direction des Ressources Humaines  
Mise en Oeuvre des Sélections

Destinataires

Tous services

Contact

**Benoit CHARRIERE**  
Tél :  
Fax :  
E\_mail : benoit.charriere@laposte.fr

Date de validité

A partir du 1<sup>er</sup> février 2021

Abrogation

de CORP-DGRLP\_DRHO-2019-217 du 19 décembre 2019

## Décision n° 029-12 du 29 janvier 2021. Ouverture RPP Classe IV Groupe A "Filières" - Réseau La Poste.



Bulletin Ressources

Humaines	
X C1	Interne
C2	Restreint
C3	Confidentiel
C4	Secret

**OBJET :**

OUVERTURE DE DISPOSITIFS DE PROMOTION PAR RECONNAISSANCE DU POTENTIEL PROFESSIONNEL (RPP) POUR L'ACCES A LA CLASSE IV GROUPE A, PAR BASSIN D'EMPLOI, POUR LES BESOINS DU RESEAU LA POSTE ET POUR LES FILIERES SUIVANTES : **ACHATS, APPUI AU DEVELOPPEMENT COMMERCIAL, COMMERCIAL RESEAU ET BANQUE (HORS RCPART, CECI, CSP), COMMUNICATION, CONTROLE GESTION, ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL, MARKETING, MIDDLE ET BACK OFFICE BANQUE ET ASSURANCE, ORGANISATION ET PROCESS, PROJETS, QUALITE, RESSOURCES HUMAINES, SYSTEME D'INFORMATION, TECHNIQUE.**

La Directrice des Ressources Humaines du  
Réseau La Poste,

*Isabelle PARTHONNAUD*

Référence : CORP-DGRLP\_DRHO-2021-019 du 05 février 2021  
Domaine : RESSOURCES HUMAINES  
Rubrique : Promotion / Avancement  
Sous Rubrique : PR 3

1 / 4



LA POSTE

**Décision n° 029-12 du 29 janvier 2021. Ouverture RPP Classe IV Groupe A "Filières" - Réseau La Poste.**

*La Directrice des Ressources Humaines du Réseau La Poste,*

Vu la décision n°322-02 du 18 novembre 2019 portant nomination de Madame Isabelle PARTHONNAUD, Directrice des Ressources-Humaines à la Direction Générale du Réseau La Poste à compter du 1er janvier 2020. (DGRLP.DRHO.D.19.070 du 12 décembre 2019);

Vu le décret n° 2007-1329 du 10 septembre 2007 relatif aux dispositions statutaires applicables au corps des cadres supérieurs de La Poste (JO du 12 septembre 2007) ;

Vu la décision n° 256-01 du 13 septembre 2007 relative à la mise en œuvre de la promotion des fonctionnaires (BRH 2007, doc. RH 121) ;

Vu la circulaire n° 256-02 du 13 septembre 2007 relative à la mise en œuvre de la promotion des salariés (BRH 2007, doc. RH 122) ;

Vu la circulaire du 30 mars 2007 relative à la réouverture du droit d'option (BRH 2007, doc. RH 66) ;

Vu la circulaire n° 355-02 du 21 décembre 2006 portant dispositions relatives aux principes fondateurs de la Nouvelle Gestion des Cadres Supérieurs, Classe IV Groupe A (NGC A) (BRH 2007, doc. RH 13) ;

Vu la décision n° 355-17 du 21 décembre 2006 relative à l'organisation de la nouvelle classification des niveaux de la Classe IV (Bulletin 2007, CAB/CJF6) ;

Vu la décision\_2020\_10 du 15 octobre 2020 relative à la liste des prérequis pouvant être exigés dans le cadre de la RAP et de la RPP ;

Vu la décision n° 009-15 du 09 janvier 2019, fixant la nature des épreuves des sélections mises en œuvre dans le cadre de la Reconnaissance du Potentiel Professionnel (RPP) pour l'accès aux Classes II à IV Groupe A ; les modalités d'organisation ainsi que les compétences à rechercher lors de l'évaluation du potentiel pour l'ensemble des Filières/Métiers/Fonctions des Branches Banque Postale /DSF et Réseau La Poste (CORP-DSF-2019-033 du 25 janvier 2019) ;

Décide :

### **Article premier**

Les dispositifs de promotion par reconnaissance du potentiel professionnel (RPP) pour l'accès à la Classe IV Groupe A pour les besoins du Réseau La Poste se dérouleront dans les conditions suivantes :

---

Référence : CORP-DGRLP\_DRHO-2021-019 du 05 février 2021

Domaine : RESSOURCES HUMAINES

Rubrique : PROMOTION / AVANCEMENT

Sous Rubrique : PR 3

2 / 4



LA POSTE

Décision n° 029-12 du 29 janvier 2021. Ouverture RPP Classe IV Groupe A "Filières" - Réseau La Poste.

**Nombre de places offertes par bassin d'emploi et par dispositif (salariés / fonctionnaires) :**

Filières	DEX DAST	DEX IDF	DEX Nord-Est	DEX Ouest	DEX Outre-Mer	DEX Sud-Est et DP Corse	DEX G Sud-Ouest	DSEM	EBR
<b>ACHATS</b>	<b>1</b>	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>APPUI AU DEVELOPPEMENT COMMERCIAL</b>	-	-	<b>2</b>	-	-	-	-	-	-
<b>COMMERCIAL RESEAU ET BANQUE (hors RCPART, CECI, CSP)</b>	-	-	-	<b>2</b>	-	<b>1</b>	-	-	-
<b>COMMUNICATION</b>	<b>1</b>	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>CONTROLE GESTION</b>	<b>1</b>	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL</b>	<b>1</b>	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>MARKETING</b>	<b>1</b>	-	-	-	<b>1</b>	-	-	-	-
<b>MIDDLE ET BACK OFFICE BANQUE ET ASSURANCE</b>	<b>1</b>	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>ORGANISATION ET PROCESS</b>	<b>1</b>	-	-	-	<b>1</b>	-	-	<b>1</b>	-
<b>PROJETS</b>	-	-	-	-	<b>1</b>	-	-	-	-
<b>QUALITE</b>	<b>1</b>	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>RESSOURCES HUMAINES</b>	<b>1</b>	-	-	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>
<b>SYSTEME D'INFORMATION</b>	-	-	-	-	-	-	-	<b>13</b>	-
<b>TECHNIQUE</b>	-	-	-	-	-	-	-	<b>1</b>	-

**Millésimes d'appréciation :** Campagne **2021** (appréciation de l'année civile 2020), Campagne **2020** (appréciation de l'année civile 2019).

Référence : CORP-DGRLP\_DRHO-2021-019 du 05 février 2021

Domaine : RESSOURCES HUMAINES

Rubrique : PROMOTION / AVANCEMENT

Sous Rubrique : PR 3

3 / 4



LA POSTE

Décision n° 029-12 du 29 janvier 2021. Ouverture RPP Classe IV Groupe A "Filières" - Réseau La Poste.

**Bassin de candidature du dispositif salariés et agents contractuels de droit public :**

- Appartenir au bassin d'emploi offrant des places dans le cadre du dispositif de promotion (ou aux NOD visés par un élargissement du bassin de candidature).

**Bassin de candidature du dispositif fonctionnaires :**

- National (le candidat fonctionnaire choisit un bassin d'emploi parmi l'ensemble des bassins d'emplois qui offrent des places).

**Conditions de candidature :**

**Dispositifs Salariés :**

Salariés (en CDI) : de niveau N-1, N-2, N-3, ... par rapport au niveau postulé et détenant à la date de clôture des inscriptions une ancienneté de trois ans au moins d'activité en continu à La Poste ou dans une filiale de La Poste **dont un an minimum dans le niveau de classification détenu.**

Agents contractuels de droit public : de niveau N-1, N-2, N-3, ... par rapport au niveau postulé, selon le niveau de classification du poste tenu, et détenant à la date de clôture des inscriptions une ancienneté de trois ans au moins d'activité en continu à La Poste.

**Dispositifs Fonctionnaires :**

CA2, CA1, CAPRO, TS, ATGS, ATG2, ATG1, APN2, APN1, AP comptant à la date de clôture des inscriptions trois ans au moins de services effectifs à La Poste ou dans ses filiales dont un an dans leur grade.

IN, REVI, RHC, R1 et autres grades de reclassement de niveau inférieur comptant à la date de clôture des inscriptions trois ans au moins de services effectifs à La Poste ou dans ses filiales **dont un an dans leur grade.**

Date d'ouverture des inscriptions dans e-promo : **15 mars 2021**

Date de clôture des inscriptions dans e-promo : **14 avril 2021**

Date des épreuves écrites d'admissibilité : **20 mai 2021**

Dates prévisionnelles des épreuves orales d'admission : **du 20 septembre 2021 au 22 octobre 2021**

**Article 2**

Pour les personnels fonctionnaires, ce dispositif de promotion se traduit par un concours interne d'accès au grade de cadre supérieur de La Poste.

**Article 3**

La présente décision fera l'objet d'une publication sur Mémoscope.